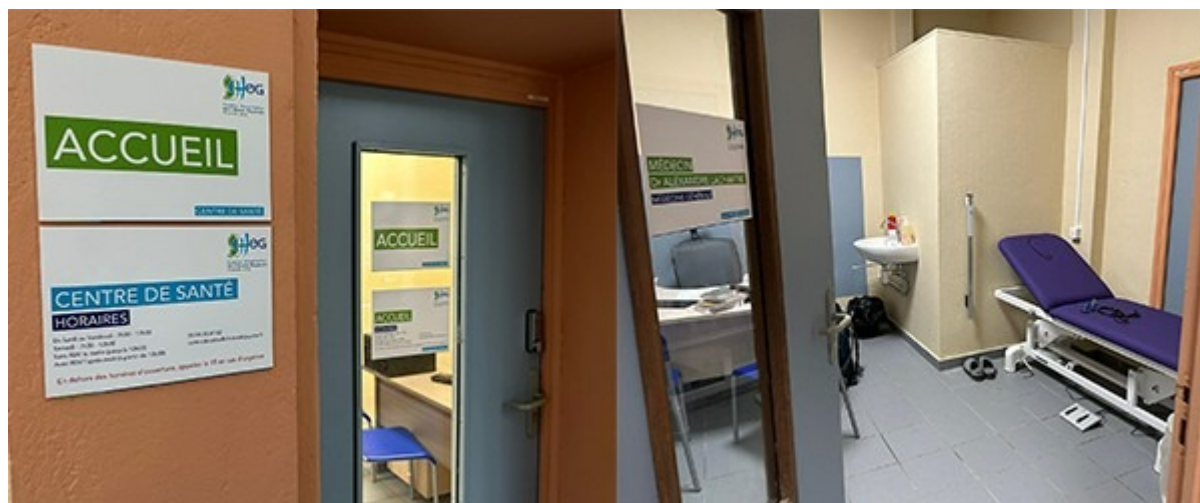




S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Avec l'ouverture de son centre de santé, le Chog renforce l'offre médicale en ville, à Saint-Laurent du Maroni



Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais inaugure son centre de santé, lundi, sur le site de l'ancien hôpital, en centre-ville. Deux médecins généralistes – quatre à terme –, salariés du Chog, accueilleront les patients pour des soins primaires et secondaires. Ils pourront devenir leur médecin traitant.

Alors que le littoral ouest ne compte qu'une quinzaine de médecins libéraux pour 70 000 habitants d'Apatou à Awala-Yalimapo, en passant par Saint-Laurent du Maroni et Mana, l'offre va se renforcer à partir de lundi. Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais ouvre son centre de santé, dans l'ancien hôpital, en centre-ville. Les deux premiers médecins de la structure – les Dr



Alexandre Lachartre et Ainatiana Poumaroux – proposeront des consultations de médecine générale, pourront être désignés comme médecin traitant, contribuer à la permanence des soins ambulatoires, accueillir des internes, pratiquer des interruptions volontaires de grossesse...

Deux autres médecins et une infirmière en pratique avancée (IPA) doivent les rejoindre à terme, dès que le Ceggid, qui partage les locaux, aura déménagé. Dès lundi en revanche, ils seront appuyés par deux secrétaires médicales pour l'accueil des patients, la prise de rendez-vous, la vérification des droits et la facturation des actes, une assistante médicale pour la prise des constantes et l'ouverture des dossiers, un médiateur en santé pour de la médiation, de l'interprétariat et l'accompagnement des patients, et une infirmière pour des diagnostics IDE, des prélèvements, des soins post-chirurgicaux et de la vaccination.

Toutes ces personnes sont salariées de l'hôpital, qui est la structure gestionnaire du centre de santé. C'est toute la différence avec une activité libérale. Le Dr Lachartre compte d'ailleurs sur cette proximité avec le Chog pour faciliter les parcours de soins mais aussi partager les protocoles de soins. « Etre géré par le Chog doit nous permettre de fonctionner comme un véritable service de l'hôpital et d'avoir un lien privilégié avec les autres services, nous expliquait-il, quelques mois avant l'ouverture. Cela permettra de trouver des rendez-vous rapides pour les patients, de prendre les rendez-vous pour eux, de baliser leur parcours, de rédiger des protocoles spécialité par spécialité, avec les services du Chog. »

Le centre de santé sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin. Le matin sans rendez-vous et à partir de 13h30 sur rendez-vous, à raison de trois rendez-vous par heure et par médecin, dans un premier temps. « Ce seront des patients que nous ne connaissons pas, donc nous avons fixé des rendez-vous de vingt minutes, explique le Dr Lachartre. Nous avons gardé quelques créneaux pour des urgences mais les premiers jours se sont rapidement remplis. » Preuve que ce genre de structure peut renforcer utilement l'offre de soins dans les parties de la Guyane manquant de professionnels de santé libéraux.

Pour prendre rendez-vous : 0594 34 47 60.

Dr Vassili Stylios : « Le centre de santé, ça change tout »



Depuis le 1er janvier, le cabinet dentaire du Dr Vassili Stylios, à Rémire-Montjoly, a le statut de centre de santé. Il est administré par une association, Ogso, pour Organisation guyanaise pour la santé orale. « Le centre de santé, ça change tout, témoigne le chirurgien-dentiste. Maintenant, je suis salarié. On ne fonctionne plus comme un libéral. Il y a les salaires à payer. Comme je suis le coordinateur, ça me donne une grosse responsabilité vis-à-vis des salariés. »

Pour l'instant, le centre de santé a recruté une secrétaire coordinatrice et une assistante dentaire qualifiée. Avec trois fauteuil et une salle d'orthodontie, il espère recruter trois autres dentistes pour faire fonctionner le centre de santé. Ils toucheront une part fixe et une part variable en fonction des actes encaissés pour un total « proche de ce que touche un libéral ». « C'est le centre de santé qui encaisse. Tout est contrôlé. » Le chirurgien-dentiste salarié rentre dans le droit commun du droit du travail puisque le centre de santé cotise pour l'assurance maladie, l'assurance chômage. « Pour partir, c'est également plus simple que lorsqu'on est libéral : il suffit de donner son préavis », poursuit le Dr Stylios. Pour lui, cette possibilité d'être salarié sera un levier d'attractivité pour des diplômés qui ne souhaitent pas se lancer dans une activité libérale.

« Parmi les autres intérêts, il y a la possibilité pour un centre de santé d'embaucher des Padhue (praticiens à diplôme hors Union européenne). Avec ce centre de santé dentaire, j'espère également pouvoir développer des missions dans les communes isolées, en envoyant des salariés du centre. »

A la Croix-Rouge, les CPS pourraient devenir CDS

En septembre, les Centres de Prévention et de Soins (CPS) de la Croix-Rouge française, situés à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, pourraient devenir à leur tour des centres de santé (CDS). Les dernières validations administratives au niveau national sont attendues pour la fin du mois. Si tous les feux sont au vert, cette transformation permettra aux futurs centres de santé d'avoir une activité libérale, toujours prioritairement à destination des publics défavorisés, tout en poursuivant leur action de prévention avec, le dépistage des infections sexuellement transmissibles et de la tuberculose, ainsi que la vaccination. « Nous pourrions faire des prestations médicales que nous ne pouvions pas faire avec les CPS, en complément de l'offre de soins du territoire. Le tout en restant dans le champ des vulnérabilités », soulignait Jérôme Domec, directeur territorial, dans une interview à la [Lettre pro du 4 octobre](#).

CDS

Comme les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), les centres de santé (CDS) sont définis dans le code de la santé publique. Il s'agit de structures sanitaires de proximité qui assurent des activités sans hébergement et participent à des actions de santé publique et à des actions sociales. L'activité principale est celle des soins primaires. Ils sont ouverts à tous, en secteur 1, et pratiquent obligatoirement le tiers-payant sur la part sécurité sociale et souvent sur la part complémentaire. Les centres de santé, comme les MSP, ont l'obligation de déposer un projet de santé élaboré pour une prise en charge globale dans le cadre d'un exercice coordonné.

A la différence des MSP, les CDS ont à leur tête un gestionnaire (collectivités territoriale, hôpital, association, société coopérative d'intérêt collectif, établissement de santé privé, mutuelles) et les professionnels de santé y sont salariés. Sur le plan professionnel, les salariés qui y travaillent apprécient la réduction de la charge administrative, l'exercice coordonné avec des temps de concertation, la diversité des pratiques (prévention, par exemple), les formations.

Pour le gestionnaire, c'est la possibilité d'apporter des réponses innovantes aux problèmes de désertifications médicales (consultations avancées, protocoles de coopération, etc.), de participer à la réduction des inégalités territoriale de santé, d'améliorer la santé des habitants et de créer une dynamique territoriale.

On compte environ 2 600 CDS sur le territoire national dont environ 1 000 centres de santé médicaux et polyvalents. Les autres étant des centres de santé dentaires (environ 1 000) ou infirmiers (environ 500). En Guyane, la dynamique des centres de santé est en marche. Le premier Finess d'établissement a en effet été délivré au CDS dentaire OGSO, qui se situe à Rémire-Montjoly. Ce dernier a vocation à offrir des soins à tous mais également à développer l'aller-vers les populations isolées ou en difficulté de mobilité.

Le CDS du CHOG « Cabinet de santé, Datra Osu », ouvre ses portes lundi, d'abord avec deux médecins généralistes et une IPA, une infirmière, un assistant médical et une secrétaire, puis l'équipe s'agrandira avec l'arrivée de deux autres médecins généralistes et l'offre de consultations spécialisées. Enfin, les centres de préventions de la Croix-Rouge sont en cours de transformation en CDS polyvalents.

Ils viennent donc agrandir la grande famille de l'exercice coordonné déjà présente sur le territoire avec les MSP et la CPTS Centre Littoral. Dans l'Ouest, dans le cadre de l'article 51, un groupe de

travail composé de MSP et CDS réfléchit à une organisation innovante des structures d'exercice coordonné, qui serait mieux adaptée au territoire.

Les services de l'Assurance Maladie accompagnent les porteurs de projet de santé de santé. Pour tout renseignements : marine.barthelemy@ars.sante.fr.

EN BREF

◆ Geneviève Darieussecq en visite pendant deux jours



La ministre déléguée chargée des Personnes handicapées est arrivée hier après-midi en Guyane, pour quarante-huit heures de visite. Geneviève Darieussecq a entamé sa visite par une rencontre avec Gabriel Serville. Avec le président de la Collectivité territoriale (CTG), elle a échangé sur le handicap et sur l'Institut médico-éducatif départemental (Imed).

Ce matin, elle se rend à l'institut d'éducation motrice (IEM) de Roura et échangera avec les équipes de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) Félix-Eboué, qui se trouve également dans la commune. Elle assistera ensuite à une démonstration de handikyte sur la plage des Salines, à Rémire-Montjoly, avant de se rendre au centre hospitalier de Cayenne. Elle y participera à une table ronde sur la recherche en matière de handicap et de périnatalité en Guyane (intoxications aux métaux lourds, prévention du syndrome d'alcoolisation foetale, handicaps liés à la prématurité, aux malformations congénitales, aux anomalies chromosomiques, aux troubles du spectre autistiques, ...) avec le Pr Mathieu Nacher (CIC), le Dr Véronique Lambert (CHOG), le Dr Boubakar Diop (Centre de ressources Autisme), le Dr Lindsay Osei (PMI), Mme Stéphanie Bernard (réseau Périnalt) et Mme Sandrine Trocmé (plate-forme Rétablissement Groupe SOS). A midi, elle rejoindra les locaux de l'Apajh, à Rémire-Montjoly, où lui seront présentés la plateforme de services socioprofessionnels Yepi Pro et l'entreprise adaptée Yepi Chwit, ainsi que la plateforme expérimentale de réadaptation professionnelle de l'Epnak.

L'après-midi sera consacrée à la visite de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), de l'institut régional de développement du travail social (IRDTS) où il sera question des difficultés de recrutement dans la filière accompagnant éducatif et social (AES) dans le secteur médico-social. En fin de journée, la ministre sera l'invitée du journal télévisé de Guyane la 1ère.

Samedi matin, Geneviève Darieussecq s'envolera pour Camopi. Elle échangera avec les professionnels du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS), avant de se faire présenter le programme de coordination accompagnement handicap sur les territoires de l'intérieur, mis en œuvre par le GCSMS. La visite à Camopi se conclura par une présentation de la Stratégie métaux lourds (Stramélo). De retour à Cayenne, elle rencontrera l'association Atipa Autisme. Son séjour se terminera par la signature d'un protocole entre l'Etat et la CTG sur le handicap.

Retrouvez l'interview exclusive de Geneviève Darieussecq sur France-Guyane [ICI](#) (accès payant)

◆ Padhue : une plateforme de candidature unique pour les DFA et Saint-Pierre et Miquelon

Les praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue) peuvent désormais candidater sur une même plateforme pour la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Pierre et Miquelon. Depuis fin 2020, la procédure de recrutement des Padhue a changé. Outre les médecins à diplôme hors Union européenne, elle est désormais ouverte aux chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens à diplôme hors UE. Le ministère de la Santé établit une liste des postes qui sont susceptibles d'être pourvus par des PADHUE, en fonction des besoins exprimés par les établissements de santé. Des commissions d'aptitude, par spécialité, organisent des entretiens



avec les candidats et évaluent les candidatures. Après avis favorable de la commission, la candidature est transmise aux responsables des structures, qui peuvent alors recruter le praticien.

En 2020, la plateforme de candidature, gérée par l'ARS Guyane, regroupait les offres pour la Guyane et la Martinique. Elle permet désormais aux Padhue de candidater également pour la Guadeloupe et Saint-Pierre et Miquelon. Cette

plateforme est ouverte en permanence. Aucun dépôt de dossier par courrier ni par mail n'est accepté.

Les dossiers (seulement complets) des candidats de chaque profession (sage-femme, dentiste, pharmacien) et spécialité médicale (toutes les spécialités médicales françaises : médecine générale, ORL, pédiatrie, psychiatrie...etc) seront examinés par un jury de la profession ou spécialité au moment où un ou plusieurs de ces territoires aura des besoins de recrutement dans cette profession ou spécialité. Il n'y a donc pas de calendrier fixe, ni défini à l'avance. Si les hôpitaux n'ont pas de besoin de recrutement dans la profession ou spécialité, les candidatures seront conservées, jusqu'à ce que des besoins apparaissent. Les dossiers de candidature pour lesquels aucune suite n'aura été donnée seront supprimés au bout d'un an.

Les Padhue peuvent retrouver toutes les informations pour candidater sur le site internet de l'ARS Guyane, <https://www.guyane.ars.sante.fr/padhue> ainsi que les liens vers les plateformes de dépôt de candidature par spécialités.

◆ L'Omédit Nouvelle Aquitaine – Guadeloupe appuie désormais la Guyane



Afin d'accompagner les acteurs de santé du territoire, chaque région doit être dotée d'un observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (Omédit).

L'Omédit est une structure régionale de vigilance et d'appui, qui assure ses activités en termes de qualité, sécurité et efficience relatives aux pratiques liées aux médicaments et dispositifs médicaux. Depuis le 1er janvier, l'Omédit Nouvelle Aquitaine – Guadeloupe apporte son appui à la région Guyane, devenant ainsi [l'Omédit Nouvelle Aquitaine – Guadeloupe – Guyane](#).

A l'occasion de sa première venue en Guyane, une réunion régionale à l'attention des établissements de santé est organisée le jeudi 30 mars après-midi à l'ARS, à partir de 14 heures. Il sera possible d'y assister en visioconférence. Au cours de cette réunion, il sera question des actions et de l'accompagnement de l'Omédit, des actualités des produits de santé (nouvelle démarche de certification HAS, pharmacie clinique, médicaments onéreux (liste en sus, accès précoce, accès compassionnel), des dispositifs médicaux implantables, du bon usage des anti-infectieux).

◆ La CPTS centre littoral lance sa newsletter



La communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé (CPTS) centre littoral lance sa **newsletter**. Ce premier numéro propose une présentation de la CPTS, de sa genèse, des liens vers des articles et émissions qui lui sont consacrés, notamment l'interview de sa vice-présidente, Awatef Argoubi, dans la **Lettre pro du 13 janvier**. Il est possible d'y passer des petites annonces (recherche d'emploi, de local...) et il est rappelé, dans ce numéro, comment adhérer à la CPTS.

◆ Les prochaines sorties de l'Ophtabus



Ophtabus est une association, composée de professionnels de santé de l'ouest guyanais et de patients, qui propose des dépistages et contrôles visuels itinérants. Dotée d'un véhicule dans lequel sont réalisés les examens (mesure de la réfraction, analyse du fond d'œil, mesure de la pression intraoculaire), l'association a démarré ses sorties il y a un an. Les prochaines auront lieu :

- Demain à Mana
- Le 8 avril à Iracoubo
- Du 2 au 6 mai à Maripasoula et Grand-Santi
- Le 24 juin à Saint-Laurent du Maroni

◆ Une course solidaire pour le Sidaction



L'association Entraides organise une course solidaire le 26 mars, à Matoury. Le départ sera donné à 7 heures devant le service des sports, pour une boucle de 8 km. La recette des inscriptions (10 euros par personne) sera reversée au Sidaction. Il sera possible de s'inscrire sur place, une heure avant la course. Un petit-déjeuner sera offert à tous ; des préservatifs gratuits seront disponibles.

Renseignements : 0694 28 50 05, 0594 31 25 91 OU 0694 28 50 20.

◆ Rencontre ville-hôpital autour de l'échiquier

L'URPS médecin porte le Club d'échecs des médecins de Guyane, fondé par le Dr Bertrand de Toffol, chef de pôle cardio-vasculaire et métabolique à l'hôpital de Cayenne, et le Dr Emmanuel Larsabal, médecin libéral à Cayenne. La prochaine rencontre, qui propose des parties courtes à la pendule, pour tous niveaux, entre médecins hospitaliers et médecins de ville, se déroule le 7 avril, à 20 heures, à la Domus Medica, à Cayenne.



■ Un audit informatique pour accompagner la MSP Bourg de Matoury

Accompagner les professionnels de santé libéraux dans l'utilisation des outils informatiques. C'est un des objectifs du CGS Guyasis et de l'Agence Régionale de Santé. Hier matin, un audit, commandé par le GCS Guyasis, a été présenté aux professionnels de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) Bourg de Matoury. Tous les éléments qui composent l'infrastructure informatique ont été analysés par une société spécialisée. Le but est de les aider à identifier les failles de leurs outils informatiques et à hiérarchiser les actions à mener pour le sécuriser.

Les failles identifiées à la MSP sont de tous ordres : utilisation des ordinateurs personnels sur le serveur professionnel, nombre de comptes administrateurs, serveur informatique, pare-feu, manque d'outils collaboratifs, utilisation des messageries personnelles, solutions bureautiques, solutions de sauvegarde... Les auditeurs ont listé les points critiques mais aussi constaté des bons points. Plusieurs pistes d'amélioration ont été présentées.

Pour le GCS Guyasis, la MSP Bourg de Matoury fait office de site pilote, car les mêmes difficultés pourraient être rencontrées dans d'autres structures libérales. Cette photographie de l'informatique dans une telle structure permettra de voir comment mieux accompagner les professionnels de santé libéraux sur cette thématique.





L'épidémie de grippe est terminée

► « L'épidémie saisonnière de grippe est terminée », annonce Santé publique France, dans son point épidémiologique consacré aux infections respiratoires aiguës, diffusé hier. Au cours des deux premières semaines de mars, « l'activité grippale dans les services d'accueil des urgences et dans les centres délocalisés de prévention et de soins était similaire aux niveaux observés avant l'épidémie », constate l'agence de santé publique.

► Les indicateurs virologiques du Covid-19 restaient très bas, sur cette même période. Au cours de la semaine du 6 mars, sept nouvelles hospitalisations de patients atteints de Covid-19 ont été enregistrées, aucune admission en réanimation et aucun décès.

► S'agissant de la bronchiolite, la Guyane est en phase interépidémique.

Offres d'emploi



- L'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Félix-Eboué (groupe SOS), situé à Roura, recrute
 - Un **moniteur d'atelier ou éducateur d'atelier ou éducateur spécialisé prépro** (temps plein, CDI)
 - Un **éducateur spécialisé** (temps plein, CDI)
 - Un **éducateur sportif** (temps pleins, CDI)
 - Un **aide médico-psychologique (AMP) ou moniteur éducateur** (temps plein, CDI)
- Un **orthophoniste** (0,6 ETP)
- Un **pédopsychiatre ou psychiatre** avec expérience auprès de mineurs en situation de handicap psychique (0,7 ETP)
- Un **éducateur, moniteur éducateur ou animateur** (CDD du jusqu'au 21 juillet en remplacement).
- Un **éducateur spécialisé** pour l'équipe mobile d'appui à la scolarité (Emas) de l'est (déplacements réguliers à Régina et Saint-Georges ou possibilité de poste basé sur place, temps plein, CDI).

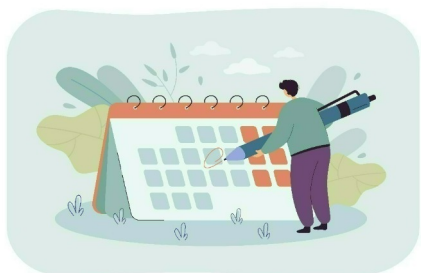
Candidature (CV et lettre de motivation) à itep.felix-eboue@groupe-sos.org.

■ L'association L'Ebène recrute :

- Un **coordonnateur de parcours en gérontologie** (CDI, temps plein) pour le dispositif Maia à Saint-Laurent du Maroni
- Un **coordonnateur de parcours en gérontologie** (CDI, temps plein) pour le dispositif Maia à Kourou

Candidature (CV et lettre de motivation) à drh@ebene973.org. Renseignements : 0594 38 92 77.

Agenda



Aujourd'hui

► **Les Vendredi du Corevih** : « Genre et transidentité », animé par l'association Kaz'Avenir, de 13h30 à 15 heures. Connexion via Teams. ID : 364 290 675 678. Code : H2PqfJ.!

Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : le Pr Loïc Epelboin, infectiologue au centre hospitalier de Cayenne, répondra aux questions de

Fabien Sublet sur la publication du Panorama des maladies infectieuses et non infectieuses de Guyane, que nous vous avons présenté dans la [Lettre pro du 24 février](#). L'émission est diffusée à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la chaîne Youtube de l'émission.

Vendredi 24 mars

► **Webinaire** sur la médiation en santé et le numérique à l'aune des inégalités sociales en santé, organisé par la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) et Santé publique France, de 9h45 à 12h30 (heures de Guyane). Renseignements et inscriptions avant le 20 mars : <https://gps.gf/agenda/webinaire-la-meditation-en-sante-et-le-numerique-a-laune-des-inegalites-sociales-de-sante/>.

► **Matinée portes ouvertes** de la pédagogthèque de Guyane promo santé, de 8 heures à 12 heures, 4, rue Félix-Eboué, à Cayenne. S'inscrire.
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeDo5_FvAND-rXq8jIHW8nI4iUThcoHGIUDAFfKTvhnPcwYaw/viewform

Dimanche 26 mars

► **Course solidaire du Sidaction**, organisée par l'association Entraides, à 7 heures devant le service des sports de Matoury. Inscriptions : 10 euros par personne, possibles sur place. Renseignements : 0694 28 50 05, 0594 31 25 91 OU 0694 28 50 20.

Mercredi 29 mars

► Séminaire sur l'accès aux droits des étrangers malades, organisé par le Comede et le Corevih, à 15 heures en salle Thierry-Basset de l'hôpital de Cayenne.

Jeudi 30 mars

► **Réunion régionale de l'Omédit**, à destination des établissements de santé.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Directeur de la publication : Clara de Bort
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)